



EDITO :

Le Soleil et la chaleur sont de retour, les vacances que chacun attendaient, sont en cours. Malheureusement, vous ne verrez pas de bateaux circuler sur le Cher et pas besoin de vous faire remarquer qu'aucune réparation des barrages endommagés n'est commencée. Nous l'avions écrit dans notre lettre de mai- juin, nous pressentions cette situation.

Malgré nos efforts de dialogue, le fait que notre association ait acheté quelques éléments de bois pour faire avancer les travaux, rien n'y a fait ! Notre optimisme du début d'année est ébranlé et nous sommes malheureusement très pessimiste pour l'avenir. Tout peut encore changer, la mobilisation générale de vous-même, de vos amis, de la population, doit emmener tous les responsables concernés à mettre tout en œuvre pour un retour à la normale de notre rivière.

Nous avons même envisagé de participer à certaines actions (voir à être dans l'illégalité) pour réduire l'impact qu'a le manque d'eau pour certains professionnels et le château de Chenonceau.

Nous espérons que le 31 août lors de l'inauguration de Cher en Fête, il nous sera apporté des réponses plus positives.

Je rappelle à tous que pour réussir ce week-end votre participation est importante et ceux qui désirent nous aider à la préparation peuvent nous retrouver à partir du vendredi matin à l'écluse de Chisseaux.

Dernière minute: Une installation provisoire est en cours pour Civray. Il semble que pour la réparation des barrages, les travaux se précisent. Nous vous ferons parvenir des précisions après le 15 août.

Le Président Lionel Chanteloup

Le Cher le 14 juillet 2013



Plage de Montrichard réduite à un petit bassin



Pont de Bléré oued du département

Comme une photo est plus parlante qu'un long discours voilà le résultat des barrages endommagés au mois d'octobre 2012

Une situation qui durera malheureusement tout l'été 2013



« Les Amis du Cher » participe



Au mois de janvier nous avons confirmé notre souhait de participer aux réparations des barrages en tant que bénévoles. Au mois d'avril, le Conseil d'Administration décidait de participer financièrement à ces travaux en achetant quelques longrines nécessaires à la remise en état des barrages. C'est donc 13 éléments de 3 mètres soit 39 m sur environ les 220 mètres qui sont à remplacer.

Le 15 juin, ces longrines nous ont été livrées, il ne nous restait plus qu'à faire les trous pour y placer les crapaudines, celles-ci devaient nous être fournies par le Syndicat du Cher. Au 14 juillet nous étions toujours dans l'attente de celles-ci.

Le 17 juillet, comme nous avons une crapaudine en modèle, nous avons commencé à préparer les trous pour recevoir cette crapaudine. Ensuite dès que nous aurons l'ensemble des crapaudines, il nous faudra les sceller avec du mortier.

Barrage de Civray de Touraine

Le barrage de Civray de Touraine a subi des dégâts plus importants que les autres. Un travail de maçonnerie est nécessaire avant tout autre opération mais la baisse du niveau d'étiage du mois de juillet pose d'énormes problèmes aux activités fluviales de la Bélandre ainsi qu'au Château de Chenonceau, tant dans ses fondations qu'à l'aspect touristique.

Nous avons fait une proposition de mettre en place nous même un barrage provisoire à Civray afin de rehausser le niveau dans ce bief. Bien entendu les différents services de l'état refusèrent toute autorisation. Après une rencontre de notre président avec Mme la conservatrice et la SARL la Bélandre puis un entretien direct avec M le directeur départemental des territoires, les services de l'état se rencontraient le jeudi 18 juillet pour enfin proposer une solution provisoire.

Le 24 juillet, la DDT 37 a autorisé le Syndicat du Cher Canalisé à mettre en place un dispositif de barrage temporaire. Les travaux ont commencé le 29 juillet.





La navigation de plaisance à quai

La plupart de nos amis plaisanciers ont déserté le Cher, ils sont partis sur d'autres eaux comme la Mayenne ou la Sarthe. Souhaitons-leur qu'un jour ils puissent revenir sur notre rivière. Mais le plus grave est que certains, découragés depuis plusieurs années par la situation du Cher, ont mis leur bateau en vente.

Les associations de bateaux patrimoine ne navigueront pas plus, leur avenir est incertain. Faudra-t-il leur construire un musée pour justifier qu'à une certaine époque le Cher était navigable?



Activité professionnelle au bord de l'implosion

Les bateaux à passagers, les canoës, même si leur activité continue, c'est avec d'énormes difficultés qu'ils navigent. Que dire des touristes découvrant notre patrimoine dans un état lamentable, ce n'est certainement pas une publicité avantageuse pour notre vallée.



Le Bateau Hotel Le Nymphéa, lui, est condamné à rester au fond de l'écluse de Nitray. Une perte sèche pour cette entreprise. Lui qui accueillait de nombreux visiteurs étrangers, quittera peut être le Cher.



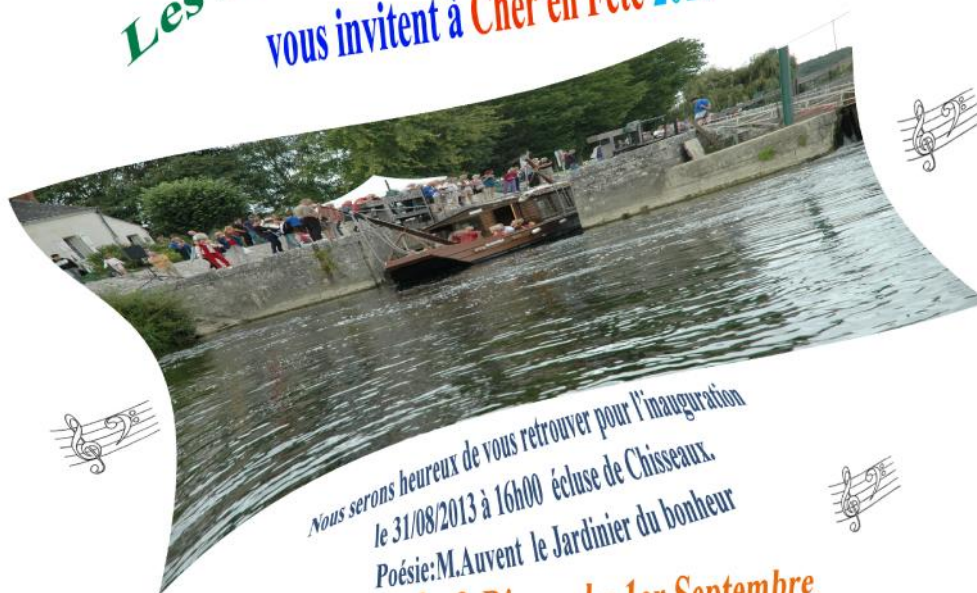
Bases du château de Chenonceau vue par les touristes

Une année 2013 plus que triste, désolante et accablante pour certains. A qui la faute? comme toujours «à personne! », la fatalité!, mais viendra le temps où les responsables devront s'expliquer devant tous les acteurs et la population de notre vallée.



Les Amis du Cher Canalisé

vous invitent à **Cher en Fête 2013**



Nous serons heureux de vous retrouver pour l'inauguration
le 31/08/2013 à 16h00 écluse de Chisseaux.
Poésie: M. Auvent le Jardinier du bonheur

Samedi 31 Août & Dimanche 1er Septembre
Dans le cadre de la saison culturelle de la CCBVC

Croisières musicales avec Belles de Mai

Expo: Au fil de l'aiguille

Marcel & Marcelle

Municipalité
de
Chisseaux



Cher amis, nous vous convions à venir soutenir notre association lors de notre fête à Chisseaux
N'oubliez pas de réserver vos repas pour le samedi soir, soit par mail amis.du.cher@sfr.fr
soit par téléphone au 02 47 57 82 28.

Pour les croisières musicales du samedi et dimanche, réservation à la CCBVC tel 02 47 23 58 63.
Dans les deux cas, il vous sera toujours possible de prendre vos billets sur place.

Dimanche 1^{er} Septembre, de 10h à 18h, marché des arts et du terroir avec plus
de 30 participants (artistes, créateurs, producteurs, artisans et aussi exposition
sur le patrimoine fluvial)